

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2026, dans les académies de BESANCON et NANCY-METZ.

Le recteur du RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON et NANCY-METZ, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2026, dans les académies de BESANCON et NANCY-METZ :

Monsieur AUBERT Maxime, professeur certifié et assimilé hors classe, président, Collège Julienne Farenc, DOMBASLE-SUR-MEURTHER.

Madame WOJCIK-BEHR Marianne, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale de classe normale, vice-présidente, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, NANCY.

Madame PINZANO Astrid, directrice de recherche de 2ème classe cnrs, experte, Centre national de la recherche scientifique, VANDOEUVRE-LÈS-NANCY.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à NANCY, le 31/03/2026

Pierre-François MOURIER

